



DÉPOUILLEMENT D'ARBRE DE NOËL 2014

Le 13 décembre dernier, 122 citoyens sont venus au dépouillement d'arbre de Noël de la municipalité de Mille-Isles. Ce fut une très belle journée pour faire une promenade en traîneau tiré par de magnifiques chevaux, prendre une collation et rencontrer le père Noël. Encore une fois, le père Noël a fait plusieurs heureux en apportant de très beaux cadeaux.

La magie était au rendez-vous. La matinée n'aurait pas pu se dérouler aussi agréablement sans l'aide des bénévoles : merci à Amélie Raymond, Ariane Raymond, Claudette Labelle, Josée Hébert et au père Noël.



De gauche à droite : Daniel Beudet, Sylvain Modérie (gestionnaire de formation de la MRC), Stéphane Lavigne, Daniel Maurice, Alain Charbonneau, Daniel Kilpatrick, Benoit Laroche (de l'ENPO).

NOS POMPIERS DIPLÔMÉS

Le 11 décembre 2014, c'est avec beaucoup de fierté que la MRC d'Argenteuil et l'École nationale des pompiers ont procédé à une remise officielle de diplômes à 34 pompiers qui ont, en 2013, terminé avec succès les cours suivants : Pompier I, Matières dangereuses - Opération, Désincarcération et Auto sauvetage. La cérémonie a eu lieu au nouvel Hôtel de Ville de Grenville-sur-la-Rouge où les pompiers des municipalités de Gore, Grenville-sur-la-Rouge, Harrington, Lachute, Mille-Isles et Saint-André-d'Argenteuil ont reçu leur certificat de formation.

Mentionnons que la présence de madame Cindy Parr, pompière volontaire de Mille-Isles, a été soulignée puisqu'elle est la seule femme parmi les 6 récipiendaires de Mille-Isles.

POUR FAIRE UNE DIFFÉRENCE DANS NOTRE COMMUNAUTÉ

Créer des environnements favorables aux familles et encourager la participation active des aînés au sein de notre communauté, voilà les grands objectifs de deux nouvelles démarches (MADA et Politique familiale municipale) de la municipalité de Mille-Isles. En novembre dernier, la municipalité a mis sur pied un comité « Familles et Aînés », ayant notamment comme mandat de concevoir un plan d'action avec des mesures concrètes pour améliorer la qualité de vie des aînés et des familles de chez nous. Pour mener à bien sa démarche, ce comité a besoin de vous. Parce que l'on souhaite que les mesures qui se retrouveront dans le plan d'action répondent à vos besoins, il est primordial que vous participiez au processus.

Nous vous invitons vivement à remplir le sondage
 « **Enquête sur les besoins et les habitudes de vie des familles et des aînés d'Argenteuil** »,
 disponible sur le site Internet de la municipalité de Mille-Isles (www.mille-isles.ca),
 à l'hôtel de ville ainsi qu'à la patinoire extérieure.

IMPORTANT

En remplissant ce sondage, vous serez éligible au tirage de plusieurs prix, dont un iPad Air !



MOT du MAIRE

Édition février 2015

Chers concitoyens, chères concitoyennes

L'année qui débute se veut la continuité d'une première année de notre mandat qui, sans prétention, peut-être qualifiée de respectueuse de chacune et de chacun. Les efforts du conseil que je préside ont été mis à instaurer une vision crédible d'une saine gestion de la municipalité. Le conseil a pris des décisions vous permettant de mieux vous sentir chez vous. Entre autres, il a modifié le règlement sur les feux à ciel ouvert en vous responsabilisant davantage, sachant que vous êtes en mesure de prendre les moyens pour assurer votre sécurité tout en respectant vos voisins. Nous considérons que la réglementation municipale doit être un outil qui favorise l'épanouissement collectif.

La prochaine année ne sera pas marquée par des mesures d'éclat. Elle sera axée sur l'importance que nous accordons à faire en sorte que celles et ceux qui travaillent et vivent dans la municipalité puissent poursuivre leurs activités et assurer que leur entreprise ait une véritable valeur financière advenant qu'elle soit cédée.

En effet, force est de constater qu'un certain nombre de nos concitoyens, bien que de bonne foi, opère des commerces sur le territoire de la municipalité dans des zones où l'usage ne l'autorise pas. Aussi, une des priorités du conseil en 2015 sera de trouver la meilleure façon d'aider tous ceux et celles qui désirent régulariser leur situation. Notre objectif est de vous permettre de poursuivre vos activités en toute quiétude, tout en respectant la réglementation en vigueur. L'atteinte de cet objectif s'inscrit dans notre démarche d'analyse de notre plan d'urbanisme et de modification du plan de zonage.

En 2015, nous construirons la nouvelle partie de la caserne pour les pompiers et dégagerons de l'espace pour le garage municipal. Nous continuerons le drainage de nos chemins. Nous invitons tous celles et ceux qui désirent recevoir du matériel de remblai provenant des fossés à se manifester en communiquant à la municipalité, afin que nous émettions les permis à cet effet.

Nous sommes assurés de la collaboration de la MRC d'Argenteuil, que ce soit par l'appui de ses professionnels ou son appui politique lorsque requis.

Nous aurons, en 2015, à défendre notre intégrité territoriale devant le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) à la suite de la velléité de la Ville de Saint-Sauveur d'annexer des propriétés du Lac des Becs-Scie. Nous aurons à faire valoir devant le même ministère un zonage nous permettant de réaliser le chemin projeté (au Lac Paul) sur la partie de Saint-Jérôme qui est devenue Mille-Isles en février 2014.

Nous aurons à presser le gouvernement, afin qu'il analyse le plus rapidement possible la demande d'aide financière déposée en mars 2014 pour la construction de la nouvelle partie de la caserne. Il faut savoir que tout travaux entrepris avant l'octroi de la subvention sont exclus de la subvention. C'est pourquoi nous demandons à ce gouvernement d'avoir autant de rigueur dans ses programmes d'aide qu'il en a eu pour nous imposer ses coupures.

Je termine en vous souhaitant une année 2015 remplie de santé, de joie et de bonheur de vivre dans un environnement merveilleux, à votre image. Je vous remercie de démontrer votre attachement à votre municipalité en participant en aussi grand nombre aux activités que nous avons organisées, que ce soit la Fête de Mille-Isles ou celles de l'Halloween et de Noël. C'est toujours un plaisir pour moi, pour le conseil et pour le personnel de vous rencontrer.

Recevez mes meilleures salutations.

Michel Boyer, maire



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE NOVEMBRE 2014

Édition février 2015

PERSPECTIVES FISCALES 2013/2014

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal du Québec :

« *Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire fait rapport sur la situation financière de la municipalité, au cours d'une séance du conseil. Le maire traite des derniers états financiers, du dernier rapport du vérificateur externe et du dernier programme triennal d'immobilisations, des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice précédant celui pour lequel le prochain budget sera fait, et des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations.* »

LES ÉTATS FINANCIERS 2013

Préparés sous la responsabilité de l'auditrice externe Dominique Toupin, CPA auditrice, CA de la firme Amyot Gélinas s.e.n.c.r.l., les états financiers audités de l'année 2014 déposés en juillet 2014 démontrent un excédent accumulé représentant l'avoir des citoyens qui s'élève à 4 911 916 \$. L'année fiscale 2013 s'est terminée avec un déficit de l'exercice des dépenses sur les revenus de l'ordre de 342 555 \$, expliqué par des dépenses d'investissements de 536 419 \$ versus un budget de 139 330 \$. L'excédent de fonctionnement affecté (réservé pour le budget 2014) s'établit à 18 500 \$. Quant aux réserves financières et fonds réservés, ceux-ci s'élèvent à 348 579 \$ et s'expliquent par le fonds de roulement 253 163 \$, par le fonds de parcs et terrains de jeux à 87 764 \$ et par les soldes disponibles de règlements d'emprunt fermés à 7 652 \$. La dette à long terme au 31 décembre 2013 pour l'ensemble de la municipalité de Mille-Isles est de 71 548 \$.

Le rapport de l'auditeur indépendant indique que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Mille-Isles au 31 décembre 2013, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation des actifs financiers nets (de leur dette nette) et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

L'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux (L.R.Q., chapitre T-11.001) prévoit que le maire doit inclure dans son rapport les rémunérations des membres du conseil :

| FONCTION | Rémunération annuelle | Allocation annuelle | Total annuel |
|-------------|-----------------------|---------------------|--------------|
| Maire | 15 206,04 \$ | 7 603,08 \$ | 22 809,12 \$ |
| Maire (MRC) | 2 795,62 \$ | 1 397,81 \$ | 4 193,43 \$ |
| Conseillers | 5 069,04 \$ | 2 534,52 \$ | 7 603,56 \$ |

LISTE DES CONTRATS

Toujours en vertu de l'article 955 du Code municipal du Québec, le maire dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de la période du **16 octobre 2013 au 15 octobre 2014** avec un même cocontractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$. *Cette liste indique, pour chaque contrat, le nom de chaque cocontractant, le montant de la contrepartie et l'objet du contrat. Ce document est disponible, sur demande, au bureau municipal.*

SITUATION FINANCIÈRE 2014

Les prévisions pour l'année 2014 laissent croire que les revenus dépasseront légèrement les prévisions budgétaires. Quant aux dépenses, celles-ci ne devraient pas dépasser les prévisions budgétaires. Nous anticipons un léger surplus pour le présent exercice. Une subvention du ministère des Transports d'un montant de 15 000 \$, sur recommandation de notre député, M. Yves St-Denis, ainsi qu'une subvention de 50 000 \$ provenant du fonds régional sur les carrières et sablières de la MRC d'Argenteuil ont contribué au paiement des travaux d'amélioration sur divers chemins.

En date du 15 octobre, on observe la construction de 5 habitations (valeur totale de travaux de 1 011 000 \$), de 4 garages détachés (valeur de 30 000 \$), et 24 permis d'agrandissement et de rénovations d'immeubles existants nous laissant supposer une augmentation de valeur de 395 000 \$. Il est important de spécifier que les valeurs déclarées pour les travaux diffèrent généralement de la valeur attribuée par l'évaluateur lorsque ceux-ci sont terminés. Le dépôt du rôle triennal (durée de trois ans 2015-2017) entraînera une légère augmentation des valeurs imposables. La valeur foncière servant à la taxation 2015 s'élève à 268 105 500 \$ en valeur imposable comparativement à 262 348 000 \$ pour l'année 2014, soit une augmentation moyenne de 8 %.



RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE NOVEMBRE 2014

Édition février 2015

COMMENTAIRES SUR L'ANNÉE 2014

Avant de vous parler de l'année 2014 qui se termine, et pour laquelle nous anticipons un léger surplus d'exercice, je vous fais remarquer que malgré le déficit d'exercice de 342 555 \$ en 2013 par l'administration du Conseil précédent, la situation financière de notre municipalité est bonne et fait l'envie de plusieurs.

En 2014, votre Conseil lors de sa première année d'exercice a fait un travail sérieux d'analyse dans le but de répondre aux besoins de la collectivité au meilleur coût ou rapport qualité-prix, afin de respecter votre capacité de payer. Il a embauché à temps partiel une secrétaire trésorière adjointe, madame Carmen Vicent, un directeur des travaux publics, monsieur Bernard Labelle, et pourvu le poste de direction du service d'urbanisme laissé vacant suite au départ de monsieur Yohann Champagne, par madame Andrée-Ann LaRocque. Cette équipe administrative complète travaille dans un esprit de collaboration qui nous permettra de prendre des orientations et des décisions dans le meilleur intérêt de l'ensemble de la municipalité.

Votre collaboration nous assure la restauration de la caserne. Les travaux débiteront dès que nous aurons une réponse concernant la demande de subvention que nous avons adressée au ministère.

La reprise de possession de l'immeuble « Maple Grove », suivant les volontés exprimées, fera aussi l'objet de demandes d'aides financières auprès des ministères concernés. Il en est de même pour la restauration de l'hôtel de ville et d'une éventuelle caserne satellite. Quant à nos chemins, nous avons entrepris le travail de drainage afin de maintenir leur assiette en bon état. Un travail de rationalisation de nos effectifs et de notre matériel est en cour, afin d'accélérer la mise en état de ces derniers à un prix abordable. Est-il préférable d'acheter les équipements nécessaires ou de donner le travail en sous-traitance jusqu'à ce que nous arrivions à l'étape de faire leur entretien normal? Voilà les principaux aspects sur lesquels nous nous sommes penchés en 2014 et qui affecteront la plus grande partie du budget que nous préparons pour l'année prochaine.

En terminant, je vous invite toutes et tous à venir faire vos activités de plein air dans votre parc Hammond-Rodgers et de profiter au maximum de cet investissement fait pour vous.

Michel Boyer, maire
5 novembre 2014

Avis aux lecteurs : ce rapport a été présenté à la séance ordinaire du conseil du 5 novembre 2014.

LE BUDGET

Votre conseil a élaboré son deuxième budget après une première année d'exercice en gardant comme objectif principal votre capacité de payer. Vous n'êtes pas sans savoir que le gouvernement dirigé par monsieur Couillard a imposé une coupure de 300 millions de dollars à l'ensemble des municipalités du Québec. Le gouvernement nous dit qu'il s'agit d'une mesure transitoire. Il se dit prêt à négocier un nouveau pacte fiscal quinquennal avec les municipalités, devant entrer en vigueur en 2016. L'ensemble des municipalités du Québec a réagi à cette mesure transitoire. Certaines ont fait le choix de couper dans les services offerts à leur population, d'autres ont choisi d'augmenter la taxe foncière pour l'équivalent de la perte de la part engendrée par la coupure, en plus du rattrapage attribué à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC). Nous avons considéré tous les aspects de la situation et nous avons adopté, le 17 décembre 2014, le budget qui vous est présenté. Vous constaterez que nous avons fait le choix de maintenir l'ensemble des services qui vous sont offerts. Nous avons évalué qu'en période de négociation du prochain pacte fiscal, il est inapproprié de nous amputer de services qui relèvent de notre compétence. Nous avons choisi le statu quo afin d'être en mesure, lors de la négociation, d'obtenir les crédits financiers nécessaires pour mettre en œuvre nos compétences municipales.

À défaut d'avoir l'assurance d'un financement municipal adéquat, nous serons positionnés pour faire valoir une réduction des compétences dévolues aux municipalités. Dans ce contexte, le conseil a fait un travail remarquable avec l'aide de ses employés cadres pour établir un budget réaliste. Il a établi un budget qui entraîne une augmentation du taux de la taxe foncière de 1,65 %. Ceci représente une diminution de 0,25 % par rapport à l'IPC de référence qui est de 1,9 %.

Notre volonté est de maintenir l'augmentation moyenne de l'ensemble des taxes sous le taux de l'IPC, sachant qu'une partie importante des contribuables n'a pas vu ses revenus croître au rythme de ce dernier. L'administration municipale s'efforce d'éviter d'appauvrir sa population.

Vous remarquerez que nous maintenons l'objectif de mettre aux normes nos édifices municipaux. Nous espérons recevoir prochainement une réponse favorable à notre demande d'aide financière pour les travaux d'agrandissement de la caserne-garage au hameau villageois. Nous poursuivons l'analyse entreprise pour le service de la voirie ainsi que le travail de drainage de nos chemins. Ce cadre budgétaire vous permet de constater que nous travaillons, dans le respect de votre capacité de payer, à remplir nos obligations tout en préservant notre patrimoine et notre environnement. Je vous souhaite une bonne analyse du budget. N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes questions ou commentaires.

Nous sommes à votre service.
Michel Boyer, maire



INFORMATION BUDGÉTAIRE

Édition février 2015

| REVENU REVENUE | | |
|---|---------------------|----------------------------|
| | BUDGET | |
| | 2014 | 2015 |
| Taxe foncière / General tax rate | 1 846 690 \$ | 1 903 678 \$ |
| Taxes sur une autre base / Taxation on another basis | 267 100 \$ | 291 620 \$ |
| Autres revenus / Other incomes | 497 062 \$ | 658 289 \$ |
| TOTAL | 2 612 852 \$ | 2 853 587 \$ |
| DÉPENSES PAR FONCTION EXPENSES BY FUNCTION | | |
| Administration | 602 128 \$ | 599 398 \$ |
| Sécurité publique / Public Safety | 507 993 \$ | 531 415 \$ |
| Transport | 939 541 \$ | 1 003 760 \$ |
| Hygiène du milieu / Environmental Health | 330 073 \$ | 544 047 \$ |
| Urbanisme & développement / Urbanism & Development | 190 236 \$ | 218 710 \$ |
| Loisirs & culture / Leisure & Culture | 110 765 \$ | 156 367 \$ |
| Financement / Financing | 94 318 \$ | 121 332 \$ |
| Amortissement / Amortization | (196 702) \$ | (246 955) \$ |
| Affectations / Allocations | 34 500 \$ | (74 486) \$ |
| TOTAL | 2 612 852 \$ | 2 853 587 \$ |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENTS INVESTMENT ACTIVITIES | | |
| Investissements / Investment | 374 500 \$ | 735 960 \$ (221 500) \$ |
| Financement des investissements / Financing of investments | (340 000) \$ | |
| Revenus d'investissements (subvention) / Investment Revenue (grant) | - \$ | (484 248) \$ |
| Affectations des activités de fonctionnement / Allocation of operating activities | (34 500) \$ | (30 212) \$ |
| Excédent (déficit) des activités d'investissements / Surplus (Deficit) of investment activities | (0) \$ | (0) \$ |

| BUDGET TRIENNAL BUDGET | TOTAL 2015-2016-2017 | | | TAXE FONCIÈRE / GENERAL TAX |
|--|----------------------|--|-------------------------|-----------------------------|
| IMMOBILISATIONS / FIXED ASSETS | Dépenses / Expenses | Subvention - Surplus / Grand - Surplus | Financement / Financing | |
| ADMINISTRATION | | | | |
| Parc informatique / Computer equipment | 7 500 \$ | - \$ | - \$ | 7 500 \$ |
| Hôtel de ville / City Hall (avec aménagement) | 500 000 \$ | 250 000 \$ | 250 000 \$ | - \$ |
| TOTAL | 507 500 \$ | 250 000 \$ | 250 000 \$ | 7 500 \$ |
| SÉCURITÉ PUBLIQUE / PUBLIC SAFETY | | | | |
| Construction caserne / Fire Station construction (2015 - caserne 1 / Fire Station 1) (2017 - caserne 2 / Fire Station 2) | 500 000 \$ | 250 000 \$ | 250 000 \$ | - \$ |
| Bornes sèche / Dry hydrants | 16 000 \$ | - \$ | - \$ | 16 000 \$ |
| Machinerie - Véhicule / Machinery - Vehicle | 24 112 \$ | - \$ | - \$ | 24 112 \$ |
| Construction caserne / Fire Station construction | 443 000 \$ | 221 500 \$ | 221 500 \$ | - \$ |
| TOTAL | 983 112 \$ | 471 500 \$ | 471 500 \$ | 40 112 \$ |
| TRANSPORT | | | | |
| Réfection majeure de différents chemins / Major repair of various roads | 817 348 \$ | 817 348 \$ | - \$ | - \$ |
| TOTAL | 817 348 \$ | 817 348 \$ | - \$ | - \$ |
| HIGIÈNE DU MILIEU | | | | |
| TOTAL | - \$ | - \$ | - \$ | - \$ |
| LOISIR & CULTURE / LEISURE & CULTURE | | | | |
| Maple Grove - Bibliothèque / Maple Grove - Library | 250 000 \$ | 125 000 \$ | 125 000 \$ | - \$ |
| Parc Hammond-Rodgers / Hammond-Rodgers Park | 3 600 \$ | - \$ | - \$ | 3 600 \$ |
| TOTAL | 253 600 \$ | 125 000 \$ | 125 000 \$ | 3 600 \$ |
| GRAND TOTAL | 2 561 560 \$ | 1 663 848 \$ | 846 500 \$ | 51 212 \$ |

| TAXATION 2015 | | | | | | | | | | | | |
|--|-------------|-------|--------|----------|-------------|-------|--------|----------|-------------------------------------|--|--|--|
| | 2014 | | | | 2015 | | | | Augmentation en \$ / Increase in \$ | Augmentation totale en pourcentage / Total percentage increase | Augmentation au niveau de la taxe foncière seulement / Increase in property tax only | |
| | Taux / Rate | | | Total | Taux / Rate | | | Total | | | | |
| TOTAL DU TAUX / TOTAL RATE | 0.6983 \$ | | | Total | 0.7099 \$ | | | Total | | | | |
| Evaluation municipale / Municipal Assessment | | | | | | | | | | | | |
| 80 000 | 559 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 779 \$ | 568 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 794 \$ | 15 \$ | 1.9% | 1.6% | |
| 100 000 | 698 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 918 \$ | 710 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 936 \$ | 18 \$ | 1.9% | 1.6% | |
| 124 700 | 871 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 1 091 \$ | 885 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 1 112 \$ | 21 \$ | 1.8% | 1.6% | |
| 150 000 | 1 047 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 1 268 \$ | 1 065 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 1 291 \$ | 24 \$ | 1.8% | 1.6% | |
| 200 000 | 1 397 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 1 617 \$ | 1 420 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 1 646 \$ | 29 \$ | 1.8% | 1.6% | |
| 250 000 | 1 746 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 1 966 \$ | 1 775 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 2 001 \$ | 35 \$ | 1.7% | 1.6% | |
| 300 000 | 2 095 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 2 315 \$ | 2 130 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 2 356 \$ | 41 \$ | 1.7% | 1.6% | |
| 350 000 | 2 444 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 2 664 \$ | 2 484 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 2 711 \$ | 47 \$ | 1.7% | 1.6% | |
| 371 200 | 2 592 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 2 812 \$ | 2 635 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 2 861 \$ | 49 \$ | 1.7% | 1.6% | |
| 400 000 | 2 793 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 3 013 \$ | 2 839 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 3 066 \$ | 52 \$ | 1.7% | 1.6% | |
| 450 000 | 3 142 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 3 363 \$ | 3 194 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 3 421 \$ | 58 \$ | 1.7% | 1.6% | |
| 500 000 | 3 492 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 3 712 \$ | 3 549 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 3 776 \$ | 64 \$ | 1.7% | 1.6% | |
| 550 000 | 3 841 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 4 061 \$ | 3 904 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 4 131 \$ | 70 \$ | 1.7% | 1.6% | |
| 600 000 | 4 190 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 4 410 \$ | 4 259 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 4 486 \$ | 76 \$ | 1.7% | 1.6% | |
| 650 000 | 4 539 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 4 759 \$ | 4 614 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 4 840 \$ | 81 \$ | 1.7% | 1.6% | |
| 700 000 | 4 888 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 5 108 \$ | 4 969 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 5 195 \$ | 87 \$ | 1.7% | 1.6% | |
| 750 000 | 5 237 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 5 457 \$ | 5 324 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 5 550 \$ | 93 \$ | 1.7% | 1.6% | |
| 800 000 | 5 586 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 5 807 \$ | 5 679 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 5 905 \$ | 99 \$ | 1.6% | 1.6% | |
| 850 000 | 5 936 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 6 156 \$ | 6 034 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 6 260 \$ | 104 \$ | 1.6% | 1.6% | |
| 900 000 | 6 285 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 6 505 \$ | 6 389 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 6 615 \$ | 110 \$ | 1.6% | 1.6% | |
| 950 000 | 6 634 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 6 854 \$ | 6 744 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 6 970 \$ | 116 \$ | 1.6% | 1.6% | |
| 1 000 000 | 6 983 \$ | 20 \$ | 200 \$ | 7 203 \$ | 7 099 \$ | 20 \$ | 206 \$ | 7 325 \$ | 122 \$ | 1.6% | 1.6% | |



POUR INFORMATION

Édition février 2015

JARDIN COMMUNAUTAIRE - ÉTÉ 2015

Cet été, un tout **nouveau jardin communautaire** sera mis en place afin d'**initier les jeunes et les moins jeunes au jardinage**. L'échange et la transmission de connaissances se feront sous forme d'ateliers s'échelonnant sur quelques semaines avec des thèmes tels que : les semis, l'arrosage, le compostage, etc. À la suite de la récolte de vos légumes ou de vos petits fruits, d'autres formes d'ateliers pourraient germer comme la conservation des aliments, les échanges de plantes, le partage de trucs culinaires, etc. **Toutes vos idées sont les bienvenues.** Cette activité sera gratuite, et un espace pour le jardin sera aménagé dans un des parcs de la municipalité.

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter **Nathalie Bouchard** à l'adresse suivante : nbouchard@mille-isles.ca ou composer le 450 438-2958, poste 2608.



Camp de jour de la relâche scolaire **2 mars au 6 mars 2015**

- Où?** Camp Tamaracouta, Mille-Isles (près de Morin-Heights), Québec.
Qui? Garçons et filles de **7 à 13 ans**.
Quoi? Un programme entièrement animé qui s'adresse à tous les jeunes. Bricolages, jeux, survie, sports d'hiver et PLAISIR! Installations chauffées, service de cafétéria et animateurs dynamiques qui rendront cette expérience inoubliable!
Coûts? **125 \$** pour les membres de Scouts Canada et **205 \$** pour les non-membres.



Activités?

- Ski
- Raquette
- Randonnée
- Abris d'hiver
- Glissade sur tubes
- Survie
- Bricolages
- Jeux de plein air
- Films
- Amitié
- PLAISIR



Comment s'inscrire?

Par téléphone : 450-438-4096
Par courriel : reservations@tamaracouta.com

Les places sont limitées, téléphonez maintenant.
Date limite d'inscription: **28 février 2015**

PAIEMENT DES TAXES 2015

Les contribuables de Mille-Isles peuvent payer leurs taxes municipales par guichet automatique, par le service bancaire téléphonique ou électronique des institutions financières identifiées plus bas ainsi que par chèque postdaté, Interac et Visa et au comptoir du bureau municipal. Notez qu'un formulaire d'autorisation d'utilisation de carte de crédit doit être rempli. Pour obtenir plus d'information à ce sujet ou pour obtenir le formulaire, consulter notre site Web sous l'onglet Service/Administration.

Les services offerts peuvent varier selon l'institution financière. Utilisez le numéro de matricule comme numéro de compte en prenant soin d'inclure tous les zéros. Suivez les instructions de votre institution financière pour savoir si vous devez inclure ou non les tirets.

- **Premier versement : 20 mars 2015**
- **Deuxième versement : 19 juin 2015**
- **Troisième versement : 18 septembre 2015**

Notez que des frais de 5 \$ sont exigés pour chaque avis de rappel.

Paiement par Internet

Une fois vos données entrées nous vous recommandons de vérifier à nouveau si votre matricule est identique à celui inscrit sur votre compte de taxes, car il est de votre responsabilité de vous assurer que votre paiement nous parvienne correctement.





LES CAPSULES

Édition février 2015

CAPSULE TRAVAUX PUBLICS

QUE FAIRE LORSQU'IL Y A DES ARBRES SUR LES FILS ÉLECTRIQUES OU DANS LE CHEMIN ?

Il y a plusieurs situations qui peuvent survenir lors d'une tempête ou lors de vents violents. **Qui devez-vous prévenir?**

Voici une liste des différentes situations qui pourraient survenir et dont vous pourriez être témoin. Svp appelez ou avisez l'intervenant concerné lorsqu'une des situations suivantes se présente.

- Fil de Bell ou autre : Habituellement, si l'arbre est tombé sur un de leurs fils, c'est la responsabilité du **propriétaire du terrain**. Par contre, si le fil est brisé, le fournisseur devrait intervenir lui-même.
- Fil électrique d'Hydro Québec : Téléphonnez à **Hydro Québec** au 1-800-790-2424 pour les aviser de l'endroit.
- Chemin de Mille-Isles : Contactez le ministère des Transports du Québec au 511 ou au 1-888-355-0511, ou le bureau municipal au 450-438-2958 ou le département des travaux publics municipaux au 1-855-599-2486 (pagette soirs et fins de semaine).
- Chemin municipal (public) : Contactez le **département des travaux publics municipaux** au 1-855-599-2486 (pagette 24 heures) ou la réception au 450-438-2958.
- Chemin privé : C'est au(x) **propriétaire(s)** du chemin à intervenir. Pour des raisons de sécurité publique, le département des travaux publics peut intervenir afin de garder la voie libre en cas d'urgence.

QUE FAIRE SI UN ARBRE EST TOMBÉ SUR MA PROPRIÉTÉ ?

Notez que la municipalité n'intervient pas s'il y a des arbres qui tombent ou qui se brisent sur votre propriété (terrain). Dans ce cas, vous pouvez contacter une entreprise d'émondage de la région. Ils sont les spécialistes en la matière et ils pourront vous aider. Encore une fois, s'il s'agit d'un fil, contacter Hydro ou le fournisseur du réseau.

IMPORTANT : Ne touchez jamais à un fil électrique et ni à un arbre ou une branche qui est en contact avec un tel fil. Vous risquez d'être électrocuté ! Restez vigilant et communiquez avec les spécialistes.

STATIONNEMENT DANS LES RUES INTERDIT DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL !

Le stationnement des véhicules doit à **toute heure** être localisé à l'intérieur des limites de votre propriété dans un espace prévu à cet effet du 15 octobre au 15 avril. Évitez une amende ou un remorquage en respectant cette consigne.

D'ailleurs, toutes les cases de stationnement doivent observer une marge de recul pour éviter d'empiéter en tout ou en partie dans la voie publique. Nous ne serons pas responsables des dommages qui pourraient être causés à votre véhicule si vous ne respectez pas cette consigne.

PELLETAGE DE LA NEIGE

Le fait de jeter ou de déposer de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé sur la voie publique constitue une nuisance et est prohibé. Toute personne qui contrevient à cette disposition commet une infraction et est passible d'une amende en plus de nuire aux opérations de déneigement et aux interventions du service de sécurité incendie.

Aidez-nous à garder les voies de circulation dégagées!



INFORMATION

URGENCE : 911

Vos élus municipaux



Michel Boyer, maire
mboyer@mille-isles.ca
Poste 2621



André Durocher, siège no 1
Voirie et infrastructures
adurocher@mille-isles.ca
Poste 2625



Howard Sauvé, siège no 2
Urbanisme et Environnement,
Comité consultatif d'urbanisme
hsauve@mille-isles.ca
Poste 2626



Fred Beaudoin, siège no 3
Sécurité civile et publique
fbeaudoin@mille-isles.ca
Poste 2623



Dawn Charles, siège no 4
Communications avec les citoyens
dcharles@mille-isles.ca
Poste 2627



David Hudson, siège no 5
Maire suppléant
dhudson@mille-isles.ca
Poste 2624



Brenda Dawson, siège no 6
Loisirs et culture, Tricentris
bdawson@mille-isles.ca
Poste 2622

Services municipaux 450-438-2958

● **Johanne Ringuette**
Directrice générale
jringuette@mille-isles.ca

● **Josée Hébert**
Greffière et
secrétaire-trésorière adjointe
Poste 2610
jhebert@mille-isles.ca

● **Sonia Legault**
Commis à la comptabilité
Poste 2601
comptabilite@mille-isles.ca

● **Chrystine Slight**
Technicienne administrative
Poste 2600
cslight@mille-isles.ca

● **Andrée-Ann LaRocque**
Directrice du service d'urbanisme
et environnement
Poste 2602
alarocque@mille-isles.ca

● **David Roy**
Inspecteur en urbanisme
et en environnement
Poste 2607
droy@mille-isles.ca

● **Nathalie Bouchard**
Responsable de l'environnement
et des loisirs municipaux
Poste 2608
nbouchard@mille-isles.ca

● **Bernard Labelle**
Directeur aux travaux publics
Poste 2609
blabelle@mille-isles.ca

● **Marc Auclair**
Contremaître voirie
municipale et travaux publics
Poste 2605
mauclair@mille-isles.ca

● **Alain Charbonneau**
Directeur service incendie
Poste 2603
acharbonneau@mille-isles.ca

Calendrier des séances ordinaires du conseil

- | | | |
|-------------------------|---------------|-----------------------------------|
| • 13 janvier | • 3 juin | • 4 novembre |
| • 4 février | • 7 juillet | • 2 décembre |
| • 4 mars | • 5 août | • Séance extraordinaire du budget |
| • 1 ^{er} avril | • 2 septembre | 21 décembre |
| • 6 mai | • 7 octobre | |

Horaire du bureau municipal

7 h 45 à 16 h 30 • 5 jours semaine • Sans interruption

Lors des jours fériés suivants, les services municipaux sont interrompus :

- | | |
|-----------------------------------|-------------------|
| • Jour de l'an | • Fête du travail |
| • 2 janvier | • Action de Grâce |
| • Vendredi Saint | • 24 décembre |
| • Lundi de Pâques | • Noël |
| • Journée nationale des patriotes | • 26 décembre |
| • Fête nationale du Québec | • 31 décembre |
| • Fête du Canada (lundi) | |

**Retour à l'heure
avancée (été)**



**dimanche
8 mars**



PATROUILLE CANINE A. ROY

1-800-950-4280

patrouillecanine@hotmail.com

LISTE D'ENVOI DE MESSAGE D'INTÉRÊT PUBLIC DE LA MUNICIPALITÉ DE MILLE-ISLES – COMMENT S'INSCRIRE?

Vous désirez faire partie de la liste d'envoi de message d'intérêt public en provenance de la municipalité de Mille-Isles?

Simple, inscrivez-vous en ligne en cliquant sur l'icône à droite de l'écran.



**INSCRIPTION
LISTE D'ENVOI**

Vous recevrez un message d'accueil pour confirmer que vous avez été ajouté à la liste d'envoi.